

Invenergy Canada

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Avis de projet *Parc éolien Le Plateau 2*

Déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

20 avril 2011

□ TABLE DES MATIÈRES

1	INITIATEUR DU PROJET	1
2	CONSULTANT MANDATÉ PAR L'INITIATEUR DU PROJET	1
3	TITRE DU PROJET.....	2
4	OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET	2
5	LOCALISATION DU PROJET	2
6	PROPRIÉTÉ DES TERRAINS	2
7	DESCRIPTION DU PROJET ET DE SES VARIANTES	2
8	COMPOSANTES DU MILIEU ET PRINCIPALES CONTRAINTES LIÉES À LA RÉALISATION DU PROJET	4
9	PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS	4
10	CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET	5
11	PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES.....	5
12	MODALITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE.....	5

ANNEXE A. LOCALISATION DU PROJET

À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Date de réception :
	Numéro de dossier :

1 Initiateur du projet

Nom :	Énergie éolienne communautaire Le Plateau S.E.C.	
Adresse :	308, rue Valmont	
	Repentigny (Québec)	
	J5Y 3H6	
Téléphone :	450 585-4539	
Télécopieur :	450 585-5963	
Courriel :	fdekiewit@inenergyllc.com	
Responsable du projet :	M. Frits de Kiewit, Directeur au développement des affaires, Inenergy Wind Canada ULC	
Obligatoire : N° d'entreprise du Québec (NEQ) du Registraire des entreprises du Québec	3367172445	
Pour plus d'information sur le consortium, communiquer avec le responsable du projet ou visiter le site Internet :		
• http://www.inenergyllc.com/		

2 Consultant mandaté par l'initiateur du projet

Nom :	PESCA Environnement	
Adresse :	895, boulevard Perron	
	Carleton-sur-Mer (Québec)	
	G0C 1J0	
Téléphone :	418 364-3139 et 1 888 364-3139	
Télécopieur :	418 364-3199	
Courriel :	mcastonguay@pescaenvironnement.com	
Responsable du projet :	Marjolaine Castonguay, bio., M. Sc. Coordonnatrice de l'étude d'impact	

3 Titre du projet

Parc éolien Le Plateau 2

4 Objectifs et justification du projet

Énergie éolienne communautaire Le Plateau S.E.C., un consortium formé d'Invenenergy Wind Canada Development ULC et de la Régie intermunicipale de l'énergie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (ci-après l'« initiateur ») projette la construction et l'exploitation d'un parc éolien communautaire d'une puissance maximale de 23 MW. Ce projet a été retenu en décembre 2010 dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec concernant l'achat de deux blocs distincts de 250 MW d'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires (A/O 2009-02). Le gisement éolien du territoire visé par ce développement permet d'envisager la réussite du projet d'un point de vue tant économique que technique.

Le parc éolien Le Plateau 2 se greffera au parc éolien Le Plateau (138,6 MW) actuellement en construction. Sa mise en service est prévue en décembre 2011. Les activités de construction du parc éolien Le Plateau 2 devraient débuter au début de l'année 2013, la mise en service commerciale étant prévue pour décembre 2013.

5 Localisation du projet

L'annexe A contient une carte présentant la localisation du projet situé sur le territoire non organisé Ruisseau-Ferguson, dans la MRC d'Avignon. Le domaine du parc éolien Le Plateau 2 est entièrement compris dans le domaine du parc éolien Le Plateau actuellement en construction.

6 Propriété des terrains

Le domaine du parc éolien Le Plateau 2, qui couvre 3 889 ha, est entièrement situé en territoire public, sans subdivision de lots. L'ensemble de la superficie requise pour le parc éolien Le Plateau 2 est compris dans un secteur ayant fait l'objet d'une réserve de superficie octroyée à Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI, filiale d'Invenenergy Wind Canada, pour la réalisation du parc éolien Le Plateau.

7 Description du projet et de ses variantes

Le projet prévoit l'implantation d'un parc éolien d'une puissance de 23 MW, lequel vise une exploitation optimale du potentiel éolien du secteur. Les infrastructures et les équipements du projet incluent, à ce stade de développement, 10 éoliennes de 2,3 MW, des chemins d'accès et un réseau collecteur souterrain. Le projet maximise l'utilisation des infrastructures prévues dans le cadre du projet éolien Le Plateau. Le réseau collecteur et le point de raccordement du projet de parc éolien communautaire Le Plateau 2 seront jumelés aux infrastructures du parc éolien Le Plateau (annexe A).

Le projet se divise en trois phases : construction, exploitation et démantèlement.

7.1 Phase construction

Les activités de la phase construction du parc éolien comprennent :

- la mobilisation du chantier;
- le transport des composantes;
- le déboisement et le surfaçage des aires de travail;
- la construction et l'amélioration des chemins d'accès;
- la construction des fondations;
- l'érection des éoliennes;
- l'installation du réseau collecteur;
- la remise en état des aires de travail.

Le parc éolien est entièrement situé en territoire forestier. L'initiateur s'assurera d'harmoniser le déboisement et les autres activités de construction avec les usages actuels du territoire.

Les éoliennes, fabriquées par Enercon, seront installées sur des fondations de béton, dont le type variera selon la nature du sol. Les différentes composantes des éoliennes (tours, pales, nacelles,) seront installées à l'aide de grues. L'initiateur assurera une surveillance environnementale tout au long des activités de la phase construction afin de respecter les règlements et normes en vigueur, de même que les mesures spécifiées dans l'étude d'impact sur l'environnement, le décret et les permis de construction.

7.2 Phase exploitation

Les activités de la phase exploitation visent à assurer le bon fonctionnement du parc éolien grâce à un système de contrôle centralisé et à l'entretien adéquat et régulier des équipements et infrastructures du projet.

Les activités de la phase exploitation du parc éolien comprennent entre autres :

- la présence et le fonctionnement des équipements;
- le transport et la circulation pour la surveillance, l'entretien préventif et les réparations des équipements, si nécessaire;
- l'entretien du site.

7.3 Phase de démantèlement

À la fin de la phase d'exploitation du parc éolien, certains équipements du parc seront démantelés. Les matériaux seront retirés du site, puis récupérés ou recyclés si possible, ou ils seront acheminés à un site d'enfouissement ou de dépôt autorisé. Le démantèlement et la restauration du site seront effectués dans le respect des lois et règlements en vigueur.

8 Composantes du milieu et principales contraintes liées à la réalisation du projet

La configuration du projet tient compte des composantes du milieu déjà identifiées lors des études préliminaires et lors des démarches effectuées auprès des intervenants du milieu entre autres pour le parc éolien Le Plateau, actuellement en construction. Les données d'inventaires recueillies dans le cadre de ce projet seront intégrées au portrait du milieu lorsqu'elles seront pertinentes. Une étude d'impact sera présentée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), conformément à la directive qui sera émise, et comprendra une description détaillée des milieux physique, biologique et humain qui composent la zone d'étude.

Le relief du terrain où sera implanté le parc est escarpé et constitué de plusieurs crêtes qui forment des vallées encaissées où coulent la majorité des cours d'eau permanents du territoire. Ces vallées et ces crêtes sont majoritairement orientées est-ouest. Dans la mesure du possible, les éoliennes seront érigées sur des crêtes et des monts afin d'optimiser la ressource éolienne.

Plusieurs ravages d'originaux ont été répertoriés dans le domaine du parc lors d'un inventaire réalisé à l'hiver 2000, mais aucune aire de confinement du cerf de Virginie n'a été observée. La chasse est pratiquée dans le secteur et plusieurs espèces fauniques y sont potentiellement présentes. Il en va de même pour les espèces de poissons, comme l'omble de fontaine, qui sont potentiellement présentes dans les cours d'eau qui traversent le domaine du parc éolien.

Les érablières à potentiel acéricole occupent une superficie totale de 513 ha dans le domaine du parc éolien. D'autres peuplements d'intérêt comme des aulnaies occupent le fond des vallées aux pourtours des cours d'eau.

Les bâtiments présents dans le domaine du parc éolien sont principalement des camps de chasse et des chalets. Selon les dernières données du gouvernement du Québec, on dénombre neuf baux à l'intérieur des limites du parc.

Le promoteur s'engage également à respecter le *Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes* sur le territoire de la MRC d'Avignon ainsi que l'ensemble des lois, règlements et normes qui s'appliquent au territoire public. Le domaine du parc éolien est situé sur un « territoire compatible » selon le *Plan régional de développement du territoire public – Volet éolien – Gaspésie et MRC de Matane*.

9 Principaux impacts appréhendés

L'étude d'impact présentera une évaluation de l'importance des impacts appréhendés sur les diverses composantes des milieux physique, biologique et humain. Des mesures d'atténuation seront proposées pour réduire ou éliminer ces impacts, lorsque c'est possible.

L'évaluation traitera des impacts potentiels sur les sols, les peuplements forestiers, les cours d'eau et les habitats fauniques. Les impacts potentiels sur la faune, entre autres ceux sur les oiseaux et les chauves-souris, seront discutés. Après consultation auprès du responsable régional du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, des inventaires fauniques seront effectués dans le but de valider la compatibilité du site avec la construction d'un parc éolien.

Les impacts potentiels sur les activités de villégiature, de chasse et de pêche, en lien avec le transport et la circulation sur le territoire, seront évalués. Les impacts sonores potentiels seront également évalués, notamment en fonction des résultats des évaluations du climat sonore avant projet. Les critères recommandés par le MDDEP seront respectés. Les impacts anticipés sur le paysage feront l'objet d'une attention particulière près des secteurs de villégiature et des municipalités environnantes. Des photomontages seront réalisés afin d'évaluer l'impact à partir de différents sites.

Des impacts positifs sont prévus sur l'économie locale grâce à la création de plusieurs emplois et aux retombées économiques indirectes de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

10 Calendrier de réalisation du projet

Selon l'échéancier prévu pour la réalisation du projet, certains travaux de préparation du site comme le déboisement, la construction des chemins d'accès ou le coulage des fondations de béton des éoliennes pourraient commencer au début de l'année 2013. Quant à la mise en service du parc éolien, elle est prévue pour décembre 2013.

11 Phases ultérieures et projets connexes

L'initiateur ne prévoit aucune phase ultérieure ni aucun agrandissement au présent projet.

12 Modalités de consultation publique

Le processus de consultation publique prendra la forme de rencontres avec les populations locales et les populations autochtones situées à proximité du site afin de les informer du projet. L'initiateur a déjà commencé des activités de consultation publique dans le cadre du développement du parc éolien Le Plateau (journée de portes ouvertes et rencontres d'information). Les commentaires reçus lors de ces consultations sont très positifs et seront pris en considération lors de la réalisation du projet, lorsque possible, afin d'assurer son intégration harmonieuse au milieu récepteur.

Je certifie qu'à ma connaissance tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts en date du 20 avril 2011.

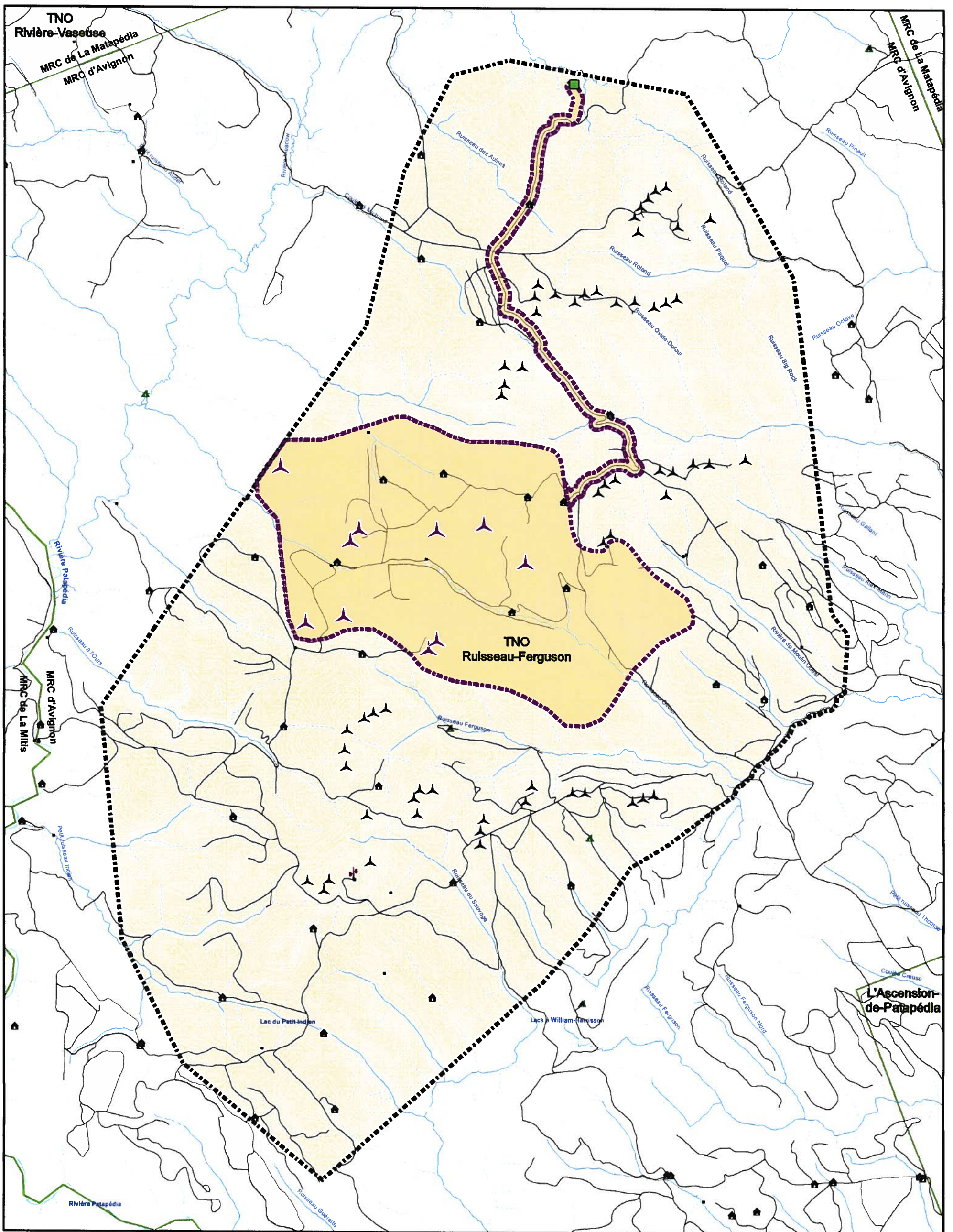


Signé le 20 avril 2011

par Frits de Kiewit
Directeur au développement des affaires
Invenergy Wind Canada ULC

ANNEXE A

Localisation du projet



Annexe A Localisation du projet

Invenergy Canada

Légende

Parc éolien Le Plateau 2 - A/O 2009-02

- Éolienne
- Domaine du parc éolien
- Parc éolien Le Plateau
- Éolienne
- Poste de raccordement
- Domaine du parc éolien

Autres éléments

- Bâtiment
- Route non pavée
- Tour de télécommunication
- Bail de villégiature
- Abri sommaire
- Courbe de niveau (équid. 10 m)
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau
- Limite des municipalités

Parc éolien Le Plateau 2



1:75 000

0 750 1 500 3 000
Mètres

PESCA
ENVIRONNEMENT

NRéf. : 10100030

Conception : Joël Bérubé, ing. f.

Vérification : Matthieu Féré, bio., M. Sc.

Date : 21 janvier 2011

Projection : MTM 6, NAD1983
Sources : © Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2006.
Base de données topographiques du Québec (BDTQ).
Baux de location (MRNF, 2010)